

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 7-8

Rubrik: Suisse - CEE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

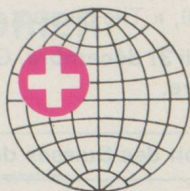
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE - CEE



Congrès 1988

Thème de l'assemblée plénière

La Communauté Européenne (CE) s'achemine résolument vers la réalisation d'un marché intérieur intégré : d'ici 1992, marchandises, services, capitaux et personnes pourront circuler totalement librement à l'intérieur des frontières de la CE. Notre pays, lié à la CE depuis 1972 par un accord de libre-échange, se voit ainsi confronté, en raison de ce développement, à de nouvelles et sérieuses exigences. La perspective d'un marché intérieur européen, auquel notre pays aura accès de manière limitée, fait actuellement l'objet en Suisse d'une large discussion, afin de déterminer quelle sera la future position de notre pays au sein de l'Europe. Dans le courant du mois d'août, le Gouvernement devra publier un rapport où seront définies les options politiques et la voie à suivre dans les relations avec la Communauté.

Parmi les Suisses de l'étranger également, les inquiétudes se font croissantes en ce qui concerne la future position de la Suisse dans l'Europe et les conséquences de l'intégration européenne sur la situation de nos concitoyens établis dans les Etats de la CE. Elles se sont manifestées très clairement lors des conférences annuelles des associations faitières des sociétés suisses, qui se sont déroulées ces dernières semaines dans différents pays d'Europe.

*C'est pourquoi, nous avons décidé de placer l'assemblée plénière de notre prochain Congrès des Suisses de l'étranger, début septembre 1988 à Nâfels, sous le thème proposé depuis plusieurs années : **La Suisse dans l'Europe de demain - Les Suisses de l'étranger à l'écart ?** Le Congrès de Nâfels contribuera ainsi, d'une part, à élargir l'information des Suisses de l'étranger sur la politique européenne de notre pays et, d'autre part, à sensibiliser les autorités suisses aux problèmes spécifiques et aux désirs exprimés par la Cinquième Suisse, dans le contexte de l'intégration européenne. Le thème prévu à l'origine pour l'assemblée plénière de Nâfels « La Cinquième Suisse face aux médias de demain » ne manquera toutefois pas d'être traité lors d'un prochain Congrès des Suisses de l'étranger.*

Par ce changement, nous sommes persuadés de répondre non seulement à un besoin urgent d'information, ressenti par beaucoup de nos concitoyens à l'étranger, mais encore de donner à la Cinquième Suisse l'occasion de présenter son optique et ses requêtes au cours des débats dans notre pays relatifs à la politique européenne de la Suisse, cela au moment le plus propice, et par là d'enrichir une discussion déjà animée de ses expériences spécifiques.

Secrétariat des Suisses de l'étranger
de la NSH
Le Directeur, Rudolf Wyder

*Sondage Suisse-CE :
68,8 % de Romands
favorables à l'adhésion*

Les sondages relatifs à l'adhésion de la Suisse à la CEE marquent une polarisation entre Romands et Alémaniques. Le dernier sondage a été réalisé par l'Institut MIS pour la « Tribune de Genève » qui publie les résultats. Aujourd'hui, 46,7 % des Suisses seraient favorables à l'adhésion à la Communauté européenne, 37 % opposés. Si tous les sondages réalisés jusqu'ici montrent un enthousiasme supérieur chez les Romands, avec le dernier sondage MIS, le fossé se creuse encore entre les deux communautés. Selon ce sondage, 68,8 % des Romands sont en faveur de l'adhésion, contre 39,3 % des Alémaniques. Dans les deux camps, les indécis et ignorants sont environ 15 %. En affinant le sondage, on constate que l'adhésion obtient la meilleure cote chez les plus de 40 ans au revenu mensuel supérieur à 4 000 francs. Enfin, si adhésion il devait y avoir, plus de 80 % sont d'avis qu'elle devrait se faire avant l'an 2000.

L'Institut MIS avait déjà réalisé un tel sondage, en novembre 1986 pour le compte de « L'Hebdo ». 42,8 % des personnes interrogées s'étaient déclarées pour une adhésion de la Suisse à la CE, 42,5 opposées et 14,6 % indécises. Les Romands dégageaient déjà une majorité d'avis favorables avec 54,6 %, contre 36,4 % pour les Alémaniques. Dans leur rejet de la proposition d'adhésion, les Alémaniques ont peu varié : ils ne sont en 1988 encore que 39,3 % à dire oui.

Colloque

Les deux visages de Denis de Rougemont

Fin avril prenait fin le colloque intitulé « Du personnelisme au fédéralisme européen ». Organisé, sous le patronage de la Ville de Genève, par le Centre européen de la culture (CEC) et la Fondation Denis de Rougemont, il s'est surtout attaché à situer l'œuvre de Denis de Rougemont, l'un des maîtres à penser de l'Europe contemporaine, dans les courants de pensée qui ont dominé le milieu du siècle et à dégager sa signification actuelle.

Lors de la première journée, les participants se sont essentiellement efforcés de retracer l'itinéraire de Denis de Rougemont, fondateur du Centre, disparu en 1985. Tout d'abord dans le cadre du mouvement personneliste, puis dans celui du fédéralisme européen, des années trente à nos jours. Le personnelisme étant une forme de révolte qui entend sortir l'homme de la situation mutilante dans laquelle il est confiné par la société qui le condamne à une insertion purement fonctionnelle. Même si, comme l'a souligné Alexandre Marc, compagnon de

lutte de Denis de Rougemont, « le fonctionnalisme de la personne est inévitable » Denis de Rougemont, révolutionnaire qui mettait en doute ce qui était admis par le conformisme ambiant, voulait ainsi opposer à l'homme condamné, un homme libre et responsable qui puisse s'engager et se réaliser dans une communauté vivante. Le personnelisme a été une place nécessaire au fédéralisme, qui n'est pas un modèle unique, mais doit se comprendre comme un apprentissage aux modèles des autres, l'incarnation suprême de la diversité.

La pensée fédéraliste

La seconde journée touchait au concret la pensée fédéraliste de Rougemont. Une pensée tournée vers les problèmes que soulève l'Europe des régions et fait un bilan de la construction européenne à la lumière du fédéralisme.

Les débats ont alors montré que l'Europe d'aujourd'hui n'est pas celle qu'entendaient construire les fédéralistes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le travail qui reste à faire est encore plus important pour arriver à une « mosaïque de communautés à l'échelle de l'homme, fédérée au sein d'une Europe unie ». Reste que les fédéralistes ont marqué l'Europe d'aujourd'hui dans ce qu'elle est et veut devenir. Un devenir qui passe par la réflexion et non par la simplification derrière laquelle se cache l'esprit totalitaire.

L'accent doit être mis sur la plus petite entité où l'homme se retrouve, seul véritable critère du fédéralisme. Seul le respect des autonomies régionales, de la diversité permettra d'instaurer l'unité et donc le fédéralisme. Ce qui a fait dire aux participants qu'en cela la Suisse constitue justement un modèle, une preuve qu'il est possible de construire la grande Europe. D'où l'amer regret de certains de la participation effacée de notre pays, même si ce dernier est conscient qu'il est nécessaire d'accentuer les échanges culturels, scientifiques, d'établir des phases communes dans les domaines des droits de l'homme, de la justice sociale et de l'épanouissement culturel.

Les problèmes de l'Europe

Si la majorité des participants sont convaincus que l'union ne doit pas se faire au prix des libertés qu'elle doit servir, les débats ont mis en avant certains problèmes (chômage, sécurité militaire, fonctionnement des institutions, etc.) auxquels l'Europe est confrontée. Elle constituera peut-être au lendemain de 1992, ce grand marché intégré qui rassemblera 320 millions de consommateurs mais, tôt ou tard, elle se trouvera confrontée à l'option que lui proposaient les fédéralistes voici quarante ans, au Congrès de La Haye en 1948.

Ce colloque, qui s'achevait par la remise du drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe à la Ville de Genève, aura eu le mérite de per-

mettre aux participants de se nourrir d'une pensée encore vivante. Et de montrer que d'un déséquilibre maîtrisé, une grande maison de l'Europe peut naître. Car l'avenir est notre affaire, il ne tient qu'à nous de réussir l'Europe pour ne pas glisser, comme le craignait Denis de Rougemont, dans une espèce de lente et inexorable colonisation économique par l'Ouest et politico-militaire par l'Est.

Laurent Nagy
« Journal de Genève »

Forum CH 92 à Montreux

Suisse-CEE : Une stratégie

Ce printemps, près de 150 personnalités réunies à Montreux pour envisager la place de la Suisse dans le futur grand marché commun de la CEE : le problème est posé.

Durant deux jours, Montreux a accueilli la première édition de « Forum CH 92 ». Un séminaire qui s'est efforcé de présenter les problèmes concrets auxquels notre pays va se trouver confronté, si le Marché commun parvient à appliquer toutes les mesures prévues par l'Acte unique, complément dynamique au Traité de Rome. Le projet était ambitieux, dans la mesure où les organisateurs souhaitaient apporter des réponses pratiques à des dirigeants d'entreprises ou de fédérations et associations économiques, ainsi qu'à des consultants en matière d'exportations, de finances ou de droit.

Eric-Alain Kohler

Il fallait donc créer des conditions particulières pour parvenir au but et surtout apporter quelques lumières sur ce qui est devenu la tarte à la crème de tous ceux qui se mêlent d'économie ou de politique.

« Si seulement 125 personnes sur les 200 prévues se sont inscrites, dit Philippe Turin, l'organisateur, les résultats pratiques de ce premier congrès sont si intéressants que la manifestation sera mise sur pied à Zurich, les 27 et 28 janvier prochains, tandis qu'un tel séminaire sera probablement organisé à Genève, en anglais, avec la collaboration de la « Webster University ». Quant à la manifestation montreuusienne, elle devrait se répéter chaque année, selon les vœux du syndicat et conseiller national Jean-Jacques Cevey. Trois conférences ont introduit le sujet. On y a parlé du fonctionnement des institutions européennes (Raymond Tourrain, député au Parlement européen), des relations entre l'AELE et la CEE (Jérôme Lugon, directeur du secrétariat de l'AELE à Genève) et enfin de la position de la Suisse dans l'environnement européen (le conseiller national Gilbert Couteau).

C'est clairement les réalités économiques et non pas les questions politiques qui ont conduit les congressistes à se pencher sur cette nouvelle suppression de barrières chez nos voisins : les débats n'ont donc rien eu de passionnel.

Ce qui n'a pas empêché l'évocation des barrières techniques (normes et propriété intellectuelle), de la libre circulation des travailleurs et des problèmes fiscaux (harmonisation de la TVA).

S'il est clair que la Suisse ne pourra pas se couler telle quelle dans le moule préparé par les Communautés, il n'est pas pensable non plus que la CEE offre à la Suisse une Europe à la carte. Il est donc essentiel de mettre en évidence le principe de réciprocité sur lequel pourraient se fonder les relations futures. Mais la question de la stratégie à adopter reste entièrement posée. Et c'est à cela qu'ont tenté de répondre chacun des différents « ateliers » où différentes questions particulières ont été traitées.

Des éléments de réponse

On retiendra principalement de ces travaux les aspects très particuliers. Ainsi, l'urgence d'une information complète des agents économiques a fait l'unanimité. Comme on a constaté que le Marché commun allait introduire une compétition accrue, qui va fatalement augmenter les coûts des entreprises. La quête d'une spécialisation accrue, de recherche et de développement plus actifs et enfin une plus grande dynamique des organisations professionnelles à l'égard de leurs membres ont montré clairement que tous ces nouveaux besoins n'étaient pas encore satisfaits.

Le congrès a aussi constaté le risque d'une dissociation entre la recherche et la production, en défaveur de la Suisse. On pourrait toutefois y répondre en utilisant les régions transfrontalières existantes, bassin lémanique, Jura, région bâloise ou arc alpin franco-italo-suisse. La politique d'« infiltration » des entreprises suisses est une autre solution au problème.

Politique financière

Si le système monétaire européen a quelques difficultés à se mettre en place, les congressistes se sont toutefois réjouis de voir la Banque nationale se comporter comme si elle était l'un des éléments constitutifs. Le but visé est bien évidemment d'avoir des parités stables, en attendant d'utiliser l'unité de compte européenne (ECU) dans les transactions avec la CEE.

Enfin, on a constaté que la situation était en constante évolution, aussi bien à Berne qu'à Bruxelles, ce qui permet de définir les problèmes en suspens et d'entrevoir les questions.

« Journal de Genève »

CEE : méconnaissance et indécision des Suisses, selon un sondage

Si les Suisses connaissent l'existence des organisations et programmes européens, nombreux sont ceux qui ignorent tout de la politique de la Suisse à leur égard. Ainsi, 27,3 % d'entre eux pensent que la Suisse n'est membre d'aucune organisation européenne. C'est ce que révèle un sondage

mené auprès de 1 500 Suisses et Suissesses en février, et dont l'hebdomadaire « Construire » a publié les premiers résultats.

Environ 49 % des personnes interrogées savent que la Suisse appartient à l'Association européenne de libre-échange (AELE), 34,6 % connaissent son appartenance au Conseil de l'Europe, et 18,8 % à la Conférence européenne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Seul 5 % connaissent l'Acte unique européen et l'échéance de 1992.

Au hit-parade des connaissances, ce sont les Alémaniques qui viennent en tête, devant les Romands, qui par ailleurs sont les plus favorables à un rapprochement de la Suisse avec la CEE. 51 % d'entre eux choisiraient, comme option de principe, une adhésion rapide.

Le sondage, qui a été effectué sous la direction du professeur Roland Ruffieux par 30 étudiants participant à un séminaire de l'Institut de sciences politiques (ISP) de l'Université de Lausanne, en collaboration avec l'institut de sondage AES d'Ecublens, s'est également intéressé aux raisons qu'invoquent les personnes interrogées pour ou contre une adhésion à la CEE.

Ainsi, si l'on devait voter demain sur ce dernier point, environ un tiers choisirait le oui, avec ou sans réserve, tandis que près de 24 % se disent fortement opposés à un tel engagement. Les principales raisons du refus sont la limitation de la souveraineté populaire (66 %), de la neutralité (60,1 %), et tout éventuel transfert des compétences à Bruxelles (53,1 %).

Si les avis sont partagés sur les avantages de la libre-circulation des travailleurs et l'usage d'un passeport européen, la libre-circulation des marchandises est acceptable aux yeux de 50,1 % des personnes interrogées, et la coopération technique dans le domaine scientifique et technologique séduit près de 73 % des interrogés.

Ainsi, concluent les auteurs du sondage, le taux d'acceptation est vraiment significatif là où l'« Europe » est la plus avancée sur la voie des réalisations concrètes, ce qui confirme le penchant des Suisses vers un pragmatisme déjà vérifié lors de la votation de 1986 sur l'ONU.

Conseils

en partages d'héritages
en Suisse:

Bilan, plan financier,
droit des successions, impôts,
droit des sociétés



Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zürich
Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven.ch